



Insulte dans un magasins

Par **doudou70440**, le **11/01/2017** à **08:53**

bonjour ,,je me suis fait insulter dans un magasins dans mon village cette personne sens prend a moi depuis plus d un an ,, elle ma dit que j etais un PD violeur ,,pedophile ,, pervers ,,veinant et j en passe ,,chaque fois quelle me voir ses un doigt d honneur , pouvez vous me dire que je doit faire ,,car la j en peut plus merci

Par **amajuris**, le **11/01/2017** à **09:37**

bonjour,rnallez déposer une plainte à la gendarmerie, surtout si vous avez des témoins.rnsalutations

Par **SJ4**, le **11/01/2017** à **11:08**

bonjour,rnest-ce que les insultes ont été dites assez fort pour que vous ne soyez pas le seul à les avoir entendues ?

Par **jos38**, le **11/01/2017** à **12:30**

bonjour. solution pas juridique mais qui a fait ses preuves : dites-lui que vous avez enregistré ses insultes sur votre portable et que vous allez porter plainte, notamment pour propos homophobes. en principe, ça calme

Par **doudou70440**, le **11/01/2017** à **15:43**

oui les insulte on ete entendus par le patron du magasins

Par **SJ4**, le **11/01/2017** à **15:53**

si vous voulez vraiment la condamnation de la personne, une plainte simple est aléatoire (voir <http://www.loi1881.fr/injure-arbitre-foot>), le plus sur est la plainte avec constitution de partie civile, qui elle ne peut pas être classé sans suite. mais il y a des règles très strictes à respecter sous peine de perdre. si vous avez beaucoup de temps pour lire sur le net comment faire correctement, vous pouvez le faire vous-même, mais si vous ne le sentez pas, il faudra faire appel à un avocat, spécialisé de préférence, pour écrire cette plainte, avocat qu'il faudra payer sans avoir du tout l'assurance que ce sera la partie adverse qui sera au final condamné à payer l'intégralité du cout de votre avocat.